

■ **Karmal AG**, précédemment à Zurich (FOSC du 19.07.2002, p. 29). Nouveau siège: Meyrin, avenue Louis-Casai 81. Statuts originaires du 28.05.1991, modifiés en dernier lieu le 29.10.2003. But: commerce, exploitation et gestion de restaurants. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle cantonale, et quand la loi l'exige, Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Mehri Massoud, de France, à Divonne-les-Bains, président, Bocien Eric-Yves, de Bournens, à La Tour-de-Peilz, et Shabbakti Wahid, de et à Villars-sur-Glâne, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Fidusnergie SA, à Meyrin.

Journal no 12820 du 10.11.2003
(01260604 / CH-626.3.002.725-3)